

Dossier de valorisation des acquis¹pour la SANCTION d'unités d'enseignement du supérieur conformément à l'article 119 du décret paysage

- Si le candidat possède 5 ans d'expérience qu'il veut valoriser
- Pour une valorisation de minimum 60 crédits et de maximum 120 crédits

CONSTITUTION DE MON DOSSIER DE VALORISATION

Etape 1. Ma demande

Nom et prénom :	Téléphone:	Mail:	Année scolaire/ académique :		
Section:					
Etape 2. Mes documents probants					
Je joins, en annexe, les documents probants suivants, attestant de la maitrise de tous les acquis d'apprentissage concernés par la demande :					
<u>Issus de mon expérience professionnelle</u>					
☐ Copie de contrat de travail					
☐ Description de fonction, attestation de service, de tâches ou activités réalisées,					
☐ Projet, portfolio, cahier individuel de compétences					
☐ Autres : à compléter					

¹ En cas de non-respect des délais pour la remise de la demande et des documents probants, celle-ci ne sera pas prise en considération.



Issus de mon expérience personnelle

	➤ Issus de mon parcours dans l'enseignement	
	Originaux 2 de diplôme, certificat, brevet, attestation de réussite, titres, bulletin	
	Programme, référentiel, contenu de cours, acquis d'apprentissage, crédits obtenus, fiche ECTS	
	Grille horaire, nombre d'heures de cours, relevé d'heures de stage effectués, rapport	
	Autres : à compléter	
	> Autres	
	Descriptif des activités liées aux loisirs, à la famille, au bénévolat	
	Compétences linguistiques	
	Auto-formation ou autres : à compléter	
Je certifie o	otivation de ma demande en fonction de mon expérience dans le cursus supérieur visé : ue toutes les informations renseignées dans mon « Dossier de valorisation » sont exactes et je confirme avoir bénéficié d'un a du présent document en vue de la défense de celui-ci devant le Conseil des études.	accompagnement personnalisé pour la
Date:	Signature de l'étudiant :	Nombre total d'annexes :
Reçu, le Accompag Date de dé	Eétablissement :	

² Les originaux sont à présenter lors d'une rencontre pour valider la demande ou lors de la remise du dossier avec une copie qui sera gardée par l'établissement.